

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Comité de statistique

**Deuxième session**

Bangkok, 15-17 décembre 2010

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire

**Coordination des activités de renforcement des capacités  
en matière de statistique : formation statistique****Améliorer la coordination régionale pour une formation  
statistique plus ciblée, utile et efficace****Note du secrétariat***Résumé*

La présente note porte à l'attention du Comité des questions concernant la coordination des activités de formation en Asie et dans le Pacifique qui contribuent pour une part importante au développement des capacités statistiques dans cette région. À partir des informations communiquées par des prestataires de formation statistique et provenant d'autres sources, on y donne un aperçu des principaux éléments qui caractérisent la formation statistique dont peuvent disposer les États membres de la CESAP, notamment les mandats des prestataires de formation, le processus par lesquels ces prestataires définissent et hiérarchisent les besoins de formation de leurs clients ainsi que l'organisation et la gestion de la formation. On y présente également les points de vue de ces mêmes prestataires sur les principales difficultés qu'ils rencontrent pour conserver leur pertinence, leur efficacité et leur efficience ainsi que les stratégies et approches qu'ils adoptent pour apporter les améliorations et les changements nécessaires afin de surmonter ces difficultés.

Le Comité est invité à discuter des mécanismes susceptibles de contribuer à l'élaboration et à l'adoption d'une approche régionale de la coordination de la formation statistique parmi les prestataires de formation statistique afin qu'ils soient mieux à même répondre aux besoins des États membres.

---

\* Document non traduit en français, à l'exception du résumé.